



**Action des chrétiens
pour l'abolition de la torture**
ACAT Canada

Assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'ACAT Canada
du 26 mars 2022 sur Zoom

PROCÈS-VERBAL

Présences : Zedna-Inès Estang-Métégué, Jean Fahmy, Laïla Faivre, Denis Fortin, Richard Guay, Roger Labbé, Joseph-Marc Laforest, Raphaël Lambal, Jessica Landry, Danny Latour, Raoul Lincourt, Marc Millette, France Parent, Joël Salien, Gabriel Villemure.

Observatrice : Nancy Labonté.

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale annuelle débute à 9 h 43

2. Mot de bienvenue, et temps de recueillement.

Laila Faivre remercie les gens de leur présence et anime le temps de recueillement à l'aide d'une prière tirée du florilège 2021-2022 :

Dieu éternel, saint, riche en mystère.

Je viens à toi ; je voudrais t'entendre, te répondre.

Je voudrais me fier à toi et t'aimer, toi et toutes tes créatures.

Je mets entre tes mains mes soucis, mes doutes et mon angoisse.

Je n'apporte aucune foi et je n'ai pas de paix.

Accueille-moi.

Sois auprès de moi afin que je sois auprès de toi, jour après jour.

Conduis-moi afin que je te trouve, toi et ta miséricorde.

Je veux t'appartenir, te rendre grâces, te glorifier.

Seigneur, mon Dieu.

3. Désignation du ou de la président-e et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée (décision)

Proposition de Danny Latour, appuyée par Richard Guay

Que Laïla Faivre exécute les tâches de présidente d'assemblée et que Nancy Labonté exécute les tâches de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption de l'ordre du jour 2022

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 9 h 30
2. Mot de bienvenue, tour de table et temps de recueillement
3. Désignation du ou de la président-e et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée (décision)
4. Adoption de l'ordre du jour 2022 (décision)
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 (décision)
6. Questions sur le procès-verbal de l'AGA 2021
7. Présentation du Rapport annuel 2021
8. Présentation et adoption des États financiers 2021 (décision)
9. Désignation d'un expert-comptable 2022 : Michel David Pereira CPA (décision)
10. Présentation du Plan action 2022 et du Budget 2022
12. Élections au CA pour 2022
- 12a. Désignation du président ou de la présidente des élections (décision)
- 12b. Mise en candidature
- 12c. Scrutin et proclamation des personnes élues (décision)
13. Varia : Vidéo de la FIACAT et présentation du comité pour le prix Gabriel Villemure
14. Remerciements aux participants et levée de l'assemblée avant 12h

Proposition de Jean Fahmy, appuyée par Raphaël Lambal.

Que l'ordre du jour proposé soit adopté tel que modifié en assemblée (ajouts au point Varia).

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2021

Proposition de Richard Guay, appuyée par Danny Latour.

« Que le procès-verbal de l'AGA 2021 soit adopté tel que présenté ».

Adoptée à l'unanimité

6. Questions sur le procès-verbal de l'AGA 2021

- Claire Doran demande ce qui se passe avec le mandat octroyé au groupe de Québec pour que cette ville adhère au réseau mondial des villes pour la vie et contre la peine de mort. Richard Guay mentionne que le projet a été mis en dormance, mais qu'il faudra bientôt s'y remettre. Roger Labbé propose sa collaboration.
- Richard Guay demande s'il y a eu des développements au sujet du rayonnement de l'ACAT hors du Québec. En réponse, Laïla souligne l'importance des ressources humaines et financières que cela requerrait. Il est entendu que l'ACAT Canada reste francophone pour le moment. Jean Fahmy demande avec à propos de ne pas négliger les franco-ontariens, en particulier les fidèles des nombreuses paroisses francophones de la région d'Ottawa. De concert avec Laïla, il mentionne que cela pourra se faire tranquillement, dans un contexte de sortie de pandémie.

7. Présentation du Rapport annuel 2021

Nancy Labonté a préparé ce rapport et le présente.

- D'abord, ce fut une année difficile pour elle en raison du télétravail que la pandémie a exigé. Début février il y a eu le forum de réflexions collectives (discuté en AGA 2021).
- Le jeu de société de Ludopolis, sur la torture et la maltraitance, sera bientôt testé en format bêta, après quoi il devrait être lancé à l'automne 2022. Il faudra discuter de l'idée de le vendre au prix coûtant aux autres ACAT. En réponse à France Parent, qui a connu l'ACAT via la Fondation Béati, Nancy explique qu'une version en ligne du jeu a été testée. Possible qu'il y soit lancé, dépendamment de nos finances. Possible aussi de le vendre aux établissements qui louent des jeux de société à l'heure.
- Le slogan pour 2022 est **Conscientiser par tous les moyens**, ceci pour favoriser le rayonnement.
- Au niveau des plaidoyers et des appels à l'action, trois interventions parmi d'autres sont soulignées : en juin, un communiqué pour le principe de Joyce; puis avec la FICAT deux mémoires, respectivement sur l'application au Canada du pacte international relatif aux droits civils et politiques et sur la convention contre la torture.
- Il y a eu un essai pour les pétitions en ligne, mais le projet a été abandonné étant donné le manque de signataires.
- Au niveau spirituel, pour les florilèges il manque de nouvelles personnes. L'équipe est fatiguée. Trois rencontres de ressourcement ont été faites : un Forum virtuel en février, la nuit des veilleurs en juin et une rencontre en décembre de gens de partout au Canada. Denis mentionne que le groupe de Québec n'est pas seulement un groupe de prière, mais aussi de solidarité et d'échanges. Un autre groupe verra peut-être le jour à Thunder Bay.
- Nos bulletins cherchent à apporter un autre éclairage sur la torture et les sujets connexes.
- Les ateliers « Guérison des mémoires », qui s'adressent à des personnes qui ont été torturées, avaient été suspendues en raison de la COVID. Cette année, des subsides

ont été alloués pour la relance de l'activité de façon virtuelle. Raoul témoigne du succès inattendu de l'entreprise, ceci en raison des moindres coûts pour les participant.e.s qui n'ont pas à se déplacer. La reprise en présentiel est projetée cet automne. Enfin, Nancy signale qu'il y a sur notre site WEB des témoignages sur l'appréciation de ces activités.

- Concernant notre rayonnement, notre page Facebook a plus de 300 abonnés, le site Internet génère plus de 500 visites par mois, chaque bulletin parvient à 250 personnes. L'organisme compte 111 membres, dont le recrutement se fait surtout par l'infolettre et de la publicité dans le magazine Rencontre.
- Nancy remercie le groupe de Québec pour ses quatre rencontres de cette année, dont deux en ligne pour rejoindre davantage de gens.
- Le conseil d'administration est stable. L'ACAT Canada a eu cette année 28 bénévoles, dont 2 stagiaires.
- Nancy termine en soulignant l'apport précieux des donateurs et les remercie.
- **Période de questions :**
 - En réponse à Jean Fahmy et Roger Labbé, sur la possibilité de correspondre avec des détenus au Canada, Nancy explique que le projet a été abandonné en raison de la lourdeur bureaucratique et en termes d'engagement pour les bénévoles et pour la coordonnatrice. À cet égard, Raoul Lincourt souligne l'encadrement auquel il est soumis en tant que bénévole en milieu carcéral. Il nous informe aussi sur Relais famille, un organisme qui envoie des cartes de Noël aux détenus et avec qui nos membres pourraient travailler.
 - Richard Guay souligne l'importance d'ajouter au Rapport annuel ce qui n'a pas fonctionné, afin de mieux refléter tout le travail qui se fait. Dans cette même veine, Laila explique que le prix Gabriel Villemure a demandé beaucoup de travail à Nancy et aucune participation n'a été enregistrée d'où sa suspension pour 2022. Pour la suite, il faudra que des membres de l'ACAT se joignent au comité du prix Gabriel Villemure et aussi publier un rappel dans l'infolettre.
 - Une question est aussi posée sur le peu de résultat des pétitions en ligne. Nancy précise que ce moyen a moins d'impact que des lettres envoyées par plusieurs membres. Elle appelle au témoignage de membres s'adonnant à cette pratique. Roger Labbé et Richard Guay en profitent pour donner le leur.
 - Une discussion s'ensuit sur la difficulté pour l'ACAT, un organisme chrétien, de rejoindre les jeunes.

8. Présentation et adoption des états financiers 2021

Danny propose de garder le comptable engagé l'an dernier et dont l'arrivée a été bénéfique pour le climat de travail. Il explique que celui-ci a repéré un découvert de placement de 1 489\$ dans le rapport de l'ancien comptable, d'où une charge supplémentaire équivalente à ce montant.

Le trésorier explique que ses façons de faire diffèrent de celles de notre comptable, mais qu'en bout de ligne, la différence est de seulement quelques dollars.

Danny annonce que notre locateur vend son immeuble et nous a demandé de signer un nouveau bail avant son départ... avec légère diminution de loyer!

- **Période de questions :**

- Marc Millette demande si la santé financière de l'organisme prévaudra lors des années à venir. Danny répond que le principal enjeu sera le salaire à payer. D'un autre côté, c'est difficile pour un OSBL de justifier une réserve de 103 000\$ lorsque vient le temps d'approcher des communautés religieuses ou d'autres organisations donatrices. D'où la « nécessité » pour nous de faire des déficits! Mais au train où vont les choses, avec un déficit de 20 000\$ par année, l'ACAT Canada en a pour cinq ans à être viable. M. Millette évoque la possibilité de recevoir des legs testamentaires, ce qui ne peut être planifié budgétairement, selon Danny.
- Nancy évoque l'historique des dons testamentaires déjà reçus, ceux-ci étant parfois affectés à des projets précis.
- France Parent parle de la possibilité d'être crédible auprès des communautés religieuses, même avec une réserve budgétaire. Selon elle, si nous sommes transparents dans notre démarche, cela inspire la confiance des partenaires. Elle ajoute que les communautés religieuses étant vieillissantes, il faudra penser à se tourner vers d'autres sources, comme Fondation Montréal. En réponse, Danny abonde dans le même sens, tout en signalant deux choses : les trois quarts de nos revenus proviennent actuellement de communautés ou de fondations à caractère religieux; aussi, c'est très difficile pour un organisme chrétien comme l'ACAT de voir acceptées ses demandes par des sources laïques.
- Laïla évoque l'importance de développer une stratégie à long terme, tout en misant sur la visibilité que procurera le jeu à l'ACAT.

Proposition de Jean Fahmy, appuyée par Marc Millette.

« Que les états financiers soient adoptés ».

Adoptée à l'unanimité

9. Désignation d'un expert-comptable 2022 : Michel David Pereira CPA

Danny Latour parle de la bonne relation avec le comptable Michel David Pereira. Il annonce que, faute de temps, il devra faire exécuter davantage de tâches par la commis-comptable, ce qui fera augmenter ses honoraires.

Proposition de Danny Latour, appuyée par Laïla Faivre.

« Que le contrat avec le comptable Michel David Pereira soit reconduit ».

Adoptée à l'unanimité

France Parent suggère l'organisme Consortium (<https://leconsortium.coop/a-propos/>) qui pourrait nous offrir à moindre coût de l'expertise dans plusieurs domaines. Desjardins offre la même chose. À vérifier par le CA.

10. Présentation du Plan action 2022 et du Budget 2022

Nancy présente le plan d'action, axé sur nos objectifs.

- Continuer nos interventions que sont les plaidoyers, les appels à l'action et les florilèges.
- Éduquer aux droits humains, par la diffusion du jeu.
- Soutenir les victimes, par l'atelier *Guérison et mémoires*, en partenariat financier avec le CSJR (Centre de service de justice réparatrice)
- Faire rayonner l'ACAT Canada dans des magazines.
- Accentuer le réseautage, développer des partenariats avec d'autres organismes.
- Revoir notre modèle de philanthropie, c'est-à-dire notre manière de solliciter les partenaires, les membres et les sympathisants.
- Développer des activités en ligne (Zoom...)
- Maintenir notre mécanisme de reddition de compte (Plan d'action, bilan annuel...)
- S'assurer de bonne évaluation des ressources humaines.
- Nancy spécifie que le document « Plan d'action » fournit plus de détails : échéanciers, responsabilités diverses...
- **Période de questions**
 - Marc Millette s'enquiert du processus d'embauche et de formation de la nouvelle personne à la coordination. Nancy répond qu'elle reste en poste à temps partiel pour assurer l'essentiel et qu'elle pourra former la personne qui lui succédera les soirs et/ou les fins de semaine. Elle ajoute que la période d'affichage du poste sera prolongée, du fait que nous avons reçu une seule candidature. Laïla spécifie qu'un comité d'embauche a été mis sur pied. Marc remercie Nancy.
 - Denis Fortin suggère au CA de revoir à la baisse le coût du membership, qui pourrait être dissuasif, en particulier pour les jeunes. Autre suggestion : jumeler le renouvellement de membership avec l'envoi de reçus pour fins d'impôt, ce qui serait selon lui plus incitatif à donner.

Danny présente le budget.

- Un budget conservateur : augmentation minimale des revenus; au niveau des dépenses aussi, mais la grande inconnue demeure le salaire de la prochaine personne à la coordination.
- Il faudra prévoir 10 000\$ de plus pour la création du jeu. Peut-être le prendre dans le volet « éducation ».
- Danny commente chacun des items d'un budget qu'il prévoit déficitaire de l'ordre de 35 000\$.

- IL explique que le fait pour l'AGA d'approuver le budget donne au CA des paramètres de dépenses qu'il ne peut dépasser.
- **Période de questions.**
 - Marc Millette souligne qu'avec un tel déficit, l'ACAT Canada serait viable pour trois ans, et non pour cinq. Danny répond qu'il serait étonnant que le déficit prévu, qui laisse au trésorier une marge de manœuvre, soit atteint. Il signale aussi que la projection à 20 000\$ de déficit pourrait être respectée si on ne fait pas la dépense de 10 000\$ pour l'éducation aux droits humains.

12. Élections au CA 2022

Trois postes au CA sont en élection.

Danny annonce qu'il entreprend sa dernière année et qu'il recherchera une personne pour le remplacer, même avant la fin de cette année. Il fait appel à tous pour l'aider à trouver quelqu'un.

Proposition de Richard Guay, appuyée par Roger Labbé.

« Que Denis Fortin agisse à titre de président d'élections ».

Adoptée à l'unanimité

Proposition de Laïla Faivre, appuyée par Danny Latour

« Que Zedna Métégué siège au CA ».

Adoptée à l'unanimité

Résultat des élections.

	Poste	Mandat	Élection?
Laïla Faivre	Présidente	2 ^{ème} année du 1 ^{er} mandat	Non
Jean Fahmy	Vice-président	2 ^{ème} année du 1 ^{er} mandat	Non
Richard Guay	Secrétaire	Fin d'un 1 ^{er} mandat	Mandat renouvelé sans élection.
Danny Latour	Trésorier	2 ^{ème} année d'un 4 ^e mandat	Non
Jessica Landry	Administratrice	Intérim	Oui, réélue
Gilbert Patenaude	Administrateur	2 ^{ème} année d'un 2 ^{ème} mandat	Non, mais a démissionné
Joël Salien	Administrateur	Intérim	Se retire du CA, mais reste comme bénévole
Zedna Meteguez	Administratrice		Nouvelle élue

- Un poste sur le conseil d'administration est encore vacant. L'ACAT fera une annonce dans sa prochaine infolettre pour le combler. Laïla appelle les membres à chercher un.e candidat.e hors du Québec. Denis rappelle au CA qu'il peut aussi coopter quelqu'un.

13. Varia

La FIACAT

Claire Doran présente une vidéo de Corentin Mançois de la FIACAT, dont voici l'essentiel du contenu.

- Il souligne l'apport (en virtuel) de l'ACAT Canada et de sa présidente Laïla au Conseil international de décembre 2021 qui s'est tenu en Côte d'Ivoire.
- Il présente certains programmes de la FIACAT en Afrique : abolition de la peine de mort sur tout le continent; élimination de la détention préventive abusive dans les prisons surpeuplées de Madagascar, de la Côte d'Ivoire et du Congo Brazaville; amélioration de l'environnement juridique pour les défenseurs des droits humains au Togo et à Madagascar.
- Corentin annonce qu'il est le nouvel animateur réseau FIACAT, via des cafés virtuels.
- Il termine par les souhaits d'usage et laisse la parole à Claire

Claire décrit en quoi consiste le projet des cafés virtuels : présentation des différentes ACAT et échanges entre elles.

Les besoins de formation, d'échanges et de financement sont les principaux à avoir pris du relief lors du Conseil international.

Le rapport du Conseil international de décembre 2021 sera présenté en juin 2022, lors du Conseil virtuel.

Un bureau international se tiendra à Paris, en avril 2022 et en présentiel. Les ACAT seront invitées à discuter de pistes de financement. Elle espère la participation de l'ACAT Canada.

Marc Millette invite les membres à se joindre au comité du prix Gabriel Villemure, Il mentionne une opportunité de partenariat avec le Musée canadien pour les droits de la personne de Winnipeg, ce qui favoriserait notre visibilité et notre crédibilité.

Remerciements à Nancy

- Marc Millette remercie Nancy pour son précieux travail, entre autres dans le dossier du Prix Gabriel Villemure
- Raphaël Lambal remercie Nancy pour « son travail de titan » au sein de l'ACAT.
- Gabriel Villemure fait de même et remercie aussi Marc Millette pour son travail. Il insiste sur l'importance du travail de l'ACAT.
- France Parent et Raoul Lincourt apportent aussi leurs remerciements sentis.
- Claire Doran fait de même tout en souhaitant qu'une occasion plus officielle sera organisée pour souligner cette reconnaissance de tous.

14. Clôture de la réunion à 12h 04

Nancy demande aux membres du CA de rester en ligne pour une courte réunion.

Proposition de Roger Labbé, appuyée par Richard Guay

« Que la présente assemblée soit levée »

Adoptée à l'unanimité



Richard Guay
secrétaire du CA.